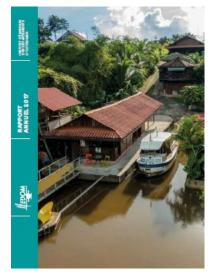


## Communiqué de presse

Paris, le 31 mai 2018

## Publication du rapport annuel de l'IEDOM

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), banque centrale des départements et collectivités d'outre-mer, présente les faits saillants de son activité en 2017.



En 2017, la conjoncture a évolué favorablement dans les départements d'outre-mer, en dépit d'événements climatiques ou sociaux.

L'Indicateur du Climat des Affaires se situe à un niveau élevé dans l'Océan Indien ; dans les départements français d'Amérique (DFA) il est revenu autour de sa moyenne de longue période en dépit des événements qui ont marqué l'année. Dans tous les départements d'outre-mer, la consommation des ménages progresse tandis que l'investissement est plutôt bien orienté. L'activité bancaire a accompagné la dynamique économique : la croissance des encours observée les années précédentes se poursuit. Les prix ont légèrement augmenté dans l'ensemble des départements d'outre-mer, en lien avec la progression des prix de l'énergie. Malgré une évolution conjoncturelle favorable, le marché du travail affiche un bilan en demiteinte.

L'année 2017 a par ailleurs confirmé le potentiel de développement des géographies ultramarines dans les secteurs du tourisme et de l'Economie bleue.

La plupart des géographies ont enregistré des records de fréquentations touristiques, qu'il s'agisse du tourisme de séjour ou de la croisière. Le port de La Réunion s'inscrit parmi les hubs régionaux. Si les perspectives 2018 sont favorables à La Réunion, elles semblent bien orientées dans les DFA mais restent plus incertaines à Mayotte, dans l'attente des mesures de sortie de crise.

## Pour l'IEDOM, l'année 2017 a été marquée par le lancement de nouvelles missions.

Dans chaque géographie, un correspondant TPE est mis en place pour accompagner les créateurs et dirigeants des très petites entreprises dans leur projet. Par ailleurs, l'IEDOM est depuis peu associé à la stratégie nationale d'éducation budgétaire du grand public. Ces évolutions doivent permettre de renforcer, à l'avenir, l'action de l'IEDOM en faveur du développement économique des territoires ultramarins.

## Pour lire :

<u>Le rapport annuel de l'IEDOM</u>

**L'IEDOM** assure le rôle de banque centrale au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro.

**L'IEOM** est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).